



DEAP

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture



Acquérir les compétences professionnelles pour s'occuper d'enfants de 0 à 18 ans

L'Auxiliaire de Puériculture s'occupe d'enfants de 0 à 18 ans, sous la responsabilité de l'Infirmière Puéricultrice ou de l'Educatrice de Jeunes Enfants.

Elle exerce en établissements hospitaliers ou extrahospitaliers. Elle réalise des soins, des activités d'éveil et d'éducation, pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant.

Formation continue

Code RNCP 35832

Code DIP 46036105

Titre de NIVEAU 4
Certificateur DREETS / ARS

Objectifs

Au terme de la formation, vous serez capable de

- Accompagner l'enfant dans les gestes de la vie quotidienne et les activités d'éveil,
- Evaluer l'état clinique de l'enfant et mettre en œuvre des soins adaptés,
- Informer et accompagner les personnes et leur entourage,
- Entretien des locaux, les matériels et prévenir les risques associés,
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle et traiter les informations liées aux activités de soins, à la qualité et à la gestion des risques.

Points forts de la formation

Formateurs infirmier-ières puériculteur-rices diplômés d'Etat
Groupe restreint de 30 stagiaires
Plateaux techniques (ergonomie, petite enfance)

Public et prérequis

Etre âgé(e) de 17 ans révolus.
Aucune condition de diplôme.
Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Modalités de financement

Selon la situation du stagiaire

- Financement par la Région AURA (gratuité)
- Financement par l'employeur (sur devis)
- Mobilisation du CPF / Transition Pro (sur devis)
- Autofinancement (sur devis)

INSCRIPTION

Dossier et entretien de motivation
entre février et juin

DUREE DE LA FORMATION

11 mois
770 heures en centre (22 semaines)
770 heures de stage (22 semaines)

RYTHME ET MODALITES

Formation en présentiel
08h30-12h / 13h-16h30 (7 h/jour)
Enseignement par blocs de compétences
Equivalences et allègements
selon les diplômes et titres possédés
à l'entrée en formation





Architecture et contenu de formation

Bloc de compétences 1

Mod. 1 - Accompagnement de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne

Mod. 1b - Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale

Mod. 3 - Repérage et prévention des situations à risque

Bloc de compétences 2

Mod. 3 - Evaluation de l'état clinique d'une personne

Mod. 4 - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et ajustement

Mod. 5 - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

Bloc de compétences 3

Mod. 6 - Relation et communication avec les personnes et leur entourage

Mod. 7 - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

Bloc de compétences 4

Mod. 8 - Entretien des locaux et des matériels

Bloc de compétences 5

Mod. 9 - Traitement des informations

Mod. 10 - Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques

Méthodes mobilisées

Pédagogie active privilégiant les travaux dirigés et les mises en situation.

Possibilité d'accès aux cours sous format numérique.

Périodes de formation en milieu professionnel au sein de structures hospitalières et non hospitalières.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation par blocs de compétences

Evaluation en entreprise

Entretiens individuels

Etudes de situation

épreuves écrites ou
épreuves orales ou
ateliers de simulation

Aménagements PSH

selon notification MDPH

TAUX DE REUSSITE

2022-2023

93 % (29 stagiaires formés)

2021-2022

90 % (36 stagiaires formés)

APRES LA FORMATION

Parcours / Passerelles

VAE Educateur de Jeunes Enfants (EJE)

Cursus passerelle Aide-Soignant (AS)

DE Infirmier en IFSI

Débouchés professionnels

Auxiliaire de puériculture
en secteur intra et/ou extrahospitalier

INFOS PRATIQUES

Accès transports

Parking gratuit / Parc à vélos

Lignes de bus à proximité

Gare SNCF et routière à proximité

Accessibilité PSH

Restauration

Salle de repas à disposition

Accès au self collectif